

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	1681	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		BARTOUSSI Ned	
Date de naissance :		19.11.1981	
Adresse :		Hab.	
Tél. :		803	
		Total des frais engagés : 803 Dhs	

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/03/2023

Nom et prénom du malade : Me. amgharri Eq. Bantoun Age: 58

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

DT2 + Affection Kyphose

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 31/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du praticien
2023/03/23		CG	CG	Dr. TALEB EL HOUDA F.Z Spécialiste en Endocrinologie et Nutrition N°48, 1er Etage Rue 3 Rond Point Chahda Oulfa - Casablanca - Tel: 0522 24163
2023/03/23		CZ	250,00 Dhs	Dr. TALEB EL HOUDA F.Z Spécialiste en Endocrinologie et Nutrition N°48, 1er Etage Rue 3 Rond Point Chahda Oulfa - Casablanca - Tel: 0522 24159

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM Sihem GUERRAOUI Docteur en pharmacie 4, Résidence Annaim - Oulfa Tél: 05 22 89 43 09 Casablanca	27/03/2023	T: 526 130.
092050299		

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	G	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
DATE DU DEVIS	CCEFFICIENT DES TRAVAUX			DATE DE L'EXECUTION
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Fatima Ezzahra  
TALEB EL HOUDA



د. فاطمة الزهراء  
طالب الهودي

SPÉIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE, DIABÉTOLOGIE,  
MALADIES MÉTABOLIQUES ET NUTRITION

• Diplômée de la Faculté de Médecine, Casablanca.

• Médecine interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca.

• Endocrinologie  
• Métabolisme et Nutrition, Paris.

اختصاصية في أمراض الغدد، داء السكري،  
أمراض الأيض والتعذية

• خريجة كلية الطب بالدار البيضاء.

• طبيبة داخلية ساهمت بالمسئلني الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء.

• Diplômée en Médecine interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca.

• Diplôme d'endocrinologie et de diabétologie par l'Institut Pasteur.

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1

Ain Sebaâ Casablanca

Lantus Solo 100U/ml inj

b1 Sty 3ml

P.P.V : 152,50 DH



6 118001 081608

## ORDONNANCE MÉDICALE

Meddaghani El Bataoui Sadia

152,50 x 3.

AS

Lantus solostar



10U à midi

68,80

2)

Amarel 4 mg(cpl)



PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAIM  
Sihem GUERRAOUI  
Docteur en Pharmacie  
4, Résidence Annaïm - Oufida  
Tél: 05 22 89 43 09 - Casablanca

1cp avant petit déj  
1cp avant déjeuner

3)

Lantus solostar 50U(cpl)

1cp(j)

3x

4)

Lantus solostar 25U(cpl)

1cp(j)

3x

Dr. TALEB EL HOUDA F.  
Spécialiste en Endocrinologie  
Diabétologie, Métabolisme, Métaboliques  
N°48, 1er Etage Rue 5ème Rang, 1030 Chahdia  
Oulfa - Casablanca - Tel: 0522 114159

elhouda.taleb@gmail.com



N°48, 1er étage, Rue 5ème Rang Point  
Chahdia, Oulfa, Casablanca

T: 526,30 DH

23/6/2023

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1

Ain Sebaâ Casablanca

Lantus Solostar 100U/ml inj

b1 Sty 3ml

P.P.V : 152,50 DH



6 118001 081608

Sanofi-aventis Maroc

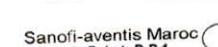
Route de Rabat - R.P.1

Ain Sebaâ Casablanca

Lantus Solo 100U/ml inj

b1 Sty 3ml

P.P.V : 68,00 DH



6 118001 081325

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1

Ain Sebaâ Casablanca

Amarel 4 mg, 1cp b 30

P.P.V : 68,00 DH



6 118001 081325

*Amel (45 ans)*

*Rephy*

*300*

**Dr. TALEB EL HOUDA F.Z**

Spécialiste en Endocrinologie  
Diabétologie, Maladies Métaboliques  
N°46, 1er Etage Rue 3 Rond Point Chahda  
Quita - Casablanca - Maroc - T: 0522 10 41 59